

DEC161203DR10

Décision portant nomination de Mme Stéphanie Riche aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7200 intitulée Laboratoire d'Innovation Thérapeutique (LIT)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7200 intitulée Laboratoire d'Innovation Thérapeutique (LIT) et nommant M. Marcel Hibert en qualité de directeur ;

Considérant que Mme Stéphanie Riche a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 10 au 12 mai 2016 et du 7 au 9 juin 2016,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Stéphanie Riche, technicienne, est nommée assistante de prévention dans l'unité mixte UMR7200 intitulée Laboratoire d'Innovation Thérapeutique (LIT) à compter du 1^{er} octobre 2017.

Mme Stéphanie Riche exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Stéphanie Riche est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg le 20 juillet 2017

Le directeur de l'unité
Marcel Hibert

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice Soullie

Le Délégué Régional

Patrice SOULLIE

Visa du Président de l'Université de Strasbourg
Michel Deneken

Le Président de
l'Université de Strasbourg



MICHEL DENEKEN